



Le CIDUNATI refuse le démantèlement de l'assurance-maladie des travailleurs indépendants, gérée depuis 1969 par des administrateurs élus.

Le RSI c'est depuis 2006: "ma santé, ma retraite".

Vouloir abandonner l'assurance maladie

C'est nier les spécificités réelles des chefs d'entreprise,

C'est prendre le risque de dégrader le service rendu,

C'est contraire aux annonces gouvernementales du maintien d'un guichet dédié et spécifique.

Nous nous battons pour défendre le maintien et l'intégrité de l'assurance maladie des travailleurs indépendants.

Il faut refuser l'absorption par le régime général des salariés,

> Parce qu'avec le concours des OC, l'assurance maladie RSI fonctionne bien, c'est d'ailleurs le seul secteur qui n'a pas connu de dysfonctionnements depuis 2006, et ce à un coût maîtrisé.

> Parce que les organismes conventionnés connaissent bien les travailleurs indépendants.

> Parce ce serait perdre le libre choix de notre organisme gestionnaire, puisqu'aujourd'hui nous pouvons changer d'OC si nous ne sommes pas satisfaits.

> Parce que les assurés perdraient des centaines de points de contact de proximité, et un maillage territorial irremplaçable, au moment où on veut créer de très grandes caisses.

> Parce que ce serait la fin d'une action sociale dédiée et gérée par les chefs d'entreprises élus.

À côté de ce que nous connaissons, l'action sociale ou plutôt l'aide sociale des CPAM constituerait une forte régression.

> Parce que le guichet unique dont le maintien est souhaité par le gouvernement, et donc le lien entre la santé et la retraite, permet aujourd'hui un service sans équivalent, car la santé de l'entrepreneur c'est la santé de l'entreprise.

La gestion par les CPAM ferait perdre les informations santé qui sont essentielles pour l'accompagnement des chefs d'entreprise en difficulté à travers l'action sociale, mais également pour le maintien dans l'emploi ou le passage en invalidité.

Il faut préserver nos spécificités dans le champ de l'assurance maladie et principalement les régimes invalidité et IJ, qui sont des régimes autonomes et équilibrés, pilotés et gérés par les travailleurs indépendants.

Nous le savons tous, notre exercice professionnel n'est pas celui des salariés.

Comme nos aînés nous refusons l'absorption par le grand régime unique géré par les apparatchiks des syndicats des salariés.

Battons-nous pour le maintien d'un modèle de sécurité sociale original, efficace, et qui a fait ses preuves:

Une sécurité sociale gérée par les chefs d'entreprise pour les chefs d'entreprise.